

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 13 Fév 2001
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Monsieur Jacques LEFERE
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: YD / Document de référence interréseaux

Objet : Document de référence interréseaux - Régime 1

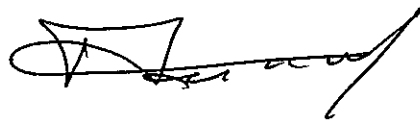
----- Unité de formation : INFORMATIQUE :
UTILISATION DU LOGICIEL PHOTOSHOP - PHOTOMONTAGES
(CONVENTION : C.P.N.A.E.)
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 754788U21V1
Domaine : 709 Economie-SE:informatique

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir , avec accord provisoire, le document de référence
relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



Julien Laermans

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**INFORMATIQUE : UTILISATION DU LOGICIEL
PHOTOSHOP- PHOTOMONTAGES
(Convention : C.P.N.A.E.)**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

**CODE : 75 47 88 U 21 V1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 709
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 12 janvier 2007
sur avis conforme de la Commission de concertation

INFORMATIQUE : UTILISATION DU LOGICIEL PHOTOSHOP- PHOTOMONTAGES (Convention : C.P.N.A.E.)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité doit permettre à l'étudiant de réaliser un photomontage simple en utilisant de manière optimale les outils de base du logiciel PHOTOSHOP.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

*Face à un système informatique connu,
en respectant les règles et contraintes d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique,
en utilisant les commandes appropriées,*

- ◆ exploiter les ressources d'un logiciel de numérisation pour scanner une (des) images et d'effectuer des traitements sur l'image pour en améliorer la qualité : démoirage, redimensionnement, retouches ;
- ◆ d'utiliser l'aide en ligne et la documentation ;
- ◆ d'organiser son travail en utilisant les ressources de l'environnement, en particulier du système d'exploitation (sauvegarde, archivage, accès, protection, sécurité, ...).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation : INFORMATIQUE : UTILISATION DU LOGICIEL PHOTOSHOP- SCAN ET RETOUCHES D'IMAGES (Convention : C.P.N.A.E.) – code : 75 47 89 U 21 V1

2.3. Conditions particulières d'accès :

L'accès à l'unité de formation est réservé aux personnes qui répondent à l'obligation légale de formation imposée par la convention collective du 05 mai 1999 de la Commission paritaire 218.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire informatique de traitement d'images	CT	S	20
3.2. Part d'autonomie			4
Total des périodes			24

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'exploiter les ressources du logiciel pour réaliser un photomontage simple d'après modèle en effectuant les opérations suivantes :
 - ◆ détourer une image :
 - ◆ à l'aide des outils de sélection simples (rectangle, ellipses, lasso, baguette magique) ;
 - ◆ l'aide de la plume :
 - ◆ dessiner un tracé à la plume ;
 - ◆ ajouter et supprimer des points d'ancrage ;
 - ◆ convertir des sommets en inflexions ;
 - ◆ convertir des inflexions en sommets ;
 - ◆ modifier le tracé à l'aide de l'outil de sélection directe (flèche blanche).
 - ◆ manipuler les tracés :
 - ◆ mémoriser, renommer, supprimer un tracé ;
 - ◆ obtenir une sélection simple d'un tracé ;
 - ◆ obtenir une sélection par addition, soustraction ou intersection de tracé ;
 - ◆ colorer le fond et le contour du tracé ;
 - ◆ gérer les options de la palette des tracés ;
 - ◆ créer un masque EPS en vue d'importation dans XPress.
 - ◆ manipuler les sélections :
 - ◆ déplacer et modifier l'échelle et la rotation de la sélection ;
 - ◆ déplacer et modifier l'échelle et la rotation du contenu de la sélection ;
 - ◆ créer un contour progressif ;
 - ◆ maîtriser les options frange, lisser, dilater et contracter ;
 - ◆ manipuler les calques : créer, nommer, déplacer et supprimer des calques ;
 - ◆ créer une image vierge et en modifier les paramètres :
 - ◆ maîtriser les notions de définition, résolution, taille, trame ;
 - ◆ maîtriser et modifier les différents modes (NdG, RVB...) ;
 - ◆ modifier la taille de l'image avec ou sans rééchantillonnage ;
 - ◆ modifier la taille de la zone de travail ;
 - ◆ orienter l'image, le calque, etc.
 - ◆ enregistrer :
 - ◆ aplatir l'image ;
 - ◆ choisir le format adéquat et gérer les impératifs inhérents à ce format.
 - ◆ manipuler le mode masque :
 - ◆ basculer du mode masque au mode standard ;

- ◆ régler les paramètres du mode masque ;
- ◆ créer une sélection à l'aide des outils de dessin ;
- ◆ affiner une sélection existante à l'aide des outils de dessin.

- ◆ manipuler les masques de fusion : créer, modifier, appliquer et supprimer un masque de fusion :
 - ◆ créer des ombres, lumières et biseautages : manuellement, à l'aide des effets de calque.

et tout au long des activités d'enseignement,

- ◆ d'utiliser l'aide en ligne et la documentation ;

- ◆ d'organiser son travail en utilisant les ressources de l'environnement, en particulier du système d'exploitation (sauvegarde, archivage, accès, protection, sécurité, ...).

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*face à un système informatique connu,
 en utilisant le logiciel Photoshop dans sa version utilisée lors de l'apprentissage,
 en respectant les règles d'utilisation du logiciel,
 en utilisant les commandes appropriées,
 à partir d'une mise en situation impliquant les fonctionnalités de base reprises au programme des cours de l'U.F. considérée,*

- ◆ d'exploiter les ressources du logiciel pour réaliser un photomontage simple d'après modèle en utilisant les outils de base :
 - ◆ de sélection,
 - ◆ de manipulation des tracés, des calques et des masques ;
- ◆ d'utiliser l'aide en ligne et la documentation ;

- ◆ d'organiser son travail en utilisant les ressources de l'environnement, en particulier du système d'exploitation (sauvegarde, archivage, accès, protection, sécurité, ...).

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- ◆ du temps alloué,
- ◆ de l'efficacité des procédures employées,
- ◆ de l'habileté technique de l'étudiant,
- ◆ du respect des consignes,
- ◆ du degré d'autonomie atteint dans l'apprentissage.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra prouver une expérience actualisée et professionnelle dans l'utilisation du logiciel Photoshop

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Conformément aux dispositions de la convention, un étudiant par poste de travail et un maximum de 15 étudiants par groupe.